

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 4065 - Mardi 15 Février 2022 - Prix : 200 Fc

LANCEMENT DU PROJET « BOUNDO LA MALEZI »

10 milliards déjà investis pour la réhabilitation



KOKI :

Prisonniers, entre pleures et amertumes

« On vit comme des animaux », « on dort à trois parfois à quatre sur un matelas d'une place », « on n'a pas le droit à des soins dignes ». Ces expressions des prisonniers de Koki devraient interpeler plus d'un. Ces personnes bien que emprisonnées méritent un traitement humain et des droits comme d'autres.

Les prisonniers sont des êtres humains et ont des droits comme chaque citoyen. A Koki, prison d'Anjouan, les trois cellules sont bondées. Certains parmi les geôliers se plaignent d'être « enfermés sans être jugés », d'autres s'indignent des conditions misérables qu'ils vivent au quoti-



Prisonde Koki.

dien. « Regardez comment on dort, comment on est nourri », s'indignent-ils, montrant les matelas mis à même le sol et les petits bols qui servent d'assiettes.

Trois cellules qui servent à la fois de lieux de repos et chambre à coucher pour ces centaines d'hommes entassés les uns contre les autres. A l'intérieur, les odeurs nausé-

bondes, des saletés et des murs tagués. Certains d'entre eux ont perdu la notion du temps car ayant passé une partie de leur vie entre ces quatre murs. « Moi, cela fait 9 mois que je suis ici. Je suis accusé d'agression sexuelle et malgré tout ce temps, je n'ai eu aucun jugement », regrette ce jeune prisonnier l'air chagriné.

A Koki comme dans les autres centres de détention des Comores, on retrouve des mineurs mélangés à des adultes dans les « mêmes cellules ». Les services de soin dignes ne sont pas au rendez-vous comme le révèlent ces prisonniers. « On vit comme des animaux dans ces cellules. On dort à trois parfois à quatre sur un matelas d'une place. C'est

inadmissible. On n'a même pas droit à des soins dignes », regrettent ces locataires des lieux.

Entre ce maille d'hommes d'âge différents, se trouve deux dames dont une, la soixantaine, condamnée pour meurtre. « Je suis ici pour meurtre mais j'en ai assez. On me traite mal. Je suis vieille et ma santé se dégrade de jour en jour », pleure-t-elle. Malgré les mauvais traitements dont subissent ces prisonniers, il faut dire que des travaux de réhabilitation des lieux sont lancés et d'ici peu les autorités pénitentiaires espèrent que les prisonniers pourraient les occuper.

Mohamed Omar

ENVIRONNEMENT

Mchako, la pierre blanche d'Itsamia, une importante réserve naturelle à protéger

Situé dans le Sud-Est de l'île de Mohéli, plus précisément à 5 km du village d'Itsamia, soit 10 minutes de traversée pour s'y rendre, la pierre blanche d'Itsamia appelée communément « bwe la Mchako » ou tout simplement « Mchako », abrite de nombreuses richesses écologiques et sa structure même offre de nombreux avantages aux animaux et aux pêcheurs. Cependant, il manquerait des études approfondies permettant de déterminer avec exactitude la qualité et la quantité des espèces qui fréquentent ce site.

Cette pierre blanche est d'origine volcanique. C'est un nichoir pour plusieurs espèces d'oiseaux dont les fientes donnent cette couleur blanchâtre

de la roche. Plusieurs colonies d'oiseaux aux Comores se trouvent dans cette pierre Mchako. « Il y a des oiseaux migratoires qui viennent nicher chaque année dans cette pierre blanche par le guano. Ces oiseaux peuvent voyager jusqu'à Madagascar et en Afrique de l'Ouest » explique Adfaoun Mchinda, ranger du parc national de Mohéli.

Mais pas seulement, car la faune sous-marine est très riche. Ce ranger rassure que c'est le seul endroit où on peut pêcher les napoléons, gros poisson proche cousin des poissons perroquets. Ce napoléon est l'un des plus gros poissons de récif, il peut peser jusqu'à 190 kg et mesurer 2m 30, c'est aussi l'un des plus anciens poissons présents dans les océans et fait partie des espèces menacées aux

Comores.

Lors de la période de mousson, cette pierre blanche joue un rôle important pour la pêche car elle constitue un abri pour les pêcheurs. Le courant marin devient moins fort contrairement aux autres endroits de pêches. Ce qui favorise la pêche en période de mousson. « C'est le seul endroit où on arrive à pêcher des espadons en cette période » Avance Adfaoun Mchinda.

Les habitants d'Itsamia tirent bénéfice de cette pierre blanche. D'abord en tant que lieu touristique, mais aussi une réserve naturelle de pêche. « En 2020, deux pêcheurs d'Itsamia avaient fait leurs pêches dans ce lieu pendant un mois et ils ont gagné plus de 700 000 fc de bénéfice. « Pour venir pêcher autour de cette pierre,



Mchako à Mohéli.

on ne dépense pas 7 litres de carburant. Ce qui veut dire qu'on dépense moins pour on gagne plus » confirme Halifa Zouboudou, membre de l'association de développement socioéconomique d'Itsamia, l'ADSEI. « En 2014 on a essayé de faire un inventaire de la faune qui

se trouve autour de cette pierre blanche afin de connaître exactement le nombre d'oiseaux vivant dans ce site, ainsi que leurs répartition, mais on n'a pas pu le faire faute de moyens » regrette Halifa Zouboudou.

Riwad

SANTÉ PUBLIQUE

L'Unicef a remis des ultras-congélateurs au ministère de la santé

L'Unicef a remis trois ultras-congélateurs au ministère de la santé. Ces équipements frigorifiques, d'une capacité individuelle de 100 litres vont permettre au pays de recevoir et de conserver le vaccin à ARN Messenger dont le vaccin de Pfizer se conserve dans une température de moins de 80 degrés Celsius.

Le ministère de la santé a reçu samedi 12 février dernier, des ultra congélateurs de la part de l'Unicef. Ces congélateurs vont permettre au pays de recevoir et de conserver le vaccin à ARN Messenger dont le vaccin Pfizer qui se conserve à une température de moins de 80 degrés

Celsius. Dans son allocution, la représentante de l'Unicef auprès des Comores Mariame Sylla a

montré que ces trois ultra-congélateurs remis aujourd'hui et acquis sur fonds propres de l'Unicef per-



mettront au pays de recevoir sans délais les vaccins Pfizer pour la vaccination de près de 110 000 adolescents de 12 à 17 ans. « Ces ultra-congélateurs, d'une capacité individuelle de 100 litres peuvent conserver chacun 100 000 doses du vaccin », précise-t-elle.

De son côté la ministre de la santé Loub Yakouti Attoumani a salué les efforts de l'Unicef. « La réception de ces congélateurs va nous permettre de nous doter des vaccins dont la conservation nécessite de la température très basse qui peut aller jusqu'à moins 80°. Par cette occasion je vous annonce la réception prochaine dans le mécanisme Covax d'un lot de 16.000 doses de vaccins qui

nous permettra de vacciner les plus jeunes de 12 à 17 ans », renchérit-elle.

Pour rappel, cette réception a été rendue possible grâce au soutien de la division des approvisionnements de l'Unicef, basée à Copenhague. Cette grande plateforme d'achat de vaccin et matériels divers dans le cadre des interventions humanitaires et de développement permet à l'Unicef de jouer le rôle de premier plan dans la logistique de santé au niveau mondial.

Andjouza Abouheir

LANCEMENT DU PROJET « BOUNDO LA MALEZI »

10 milliards déjà investis pour la réhabilitation

Les travaux consacrés au projet « Boundo la Malezi » ont déjà démarré hier à l'école primaire de la coulée à Moroni. Ce projet consiste à renforcer les infrastructures scolaires dans cinquante établissements scolaires publics au niveau du primaire, du collège et du lycée dans l'ensemble des trois îles. Le financement de ce projet de modernisation et d'extension des infrastructures scolaires est estimé à 10 milliards de francs comoriens.

La société comorienne de construction SCMPMC a démarré les travaux de réhabilitation de l'école primaire de la coulée de lave. Ces travaux rentrent dans le cadre du projet « Boundo la

Malezi » initié par les autorités comoriennes et françaises pour appuyer un ensemble d'actions visant à renforcer une éducation de qualité. L'ambassadeur de France en Union des Comores Sylvain Riquier a montré qu'on parle ici de réhabilitation, de modernisation et d'extension de près de cinquante établissements des trois îles. « Il s'agit de l'un des plus importants projets de renforcement d'infrastructures scolaires qui ait jamais été mis en œuvre en Union des Comores », souligne-t-il. Et de rappeler : « Sur les 12.8 milliards de francs destinés au projet Boundo la Malezi, ce sont plus de 10 milliards de francs comoriens consacrés à cet objectif dans le cadre du Plan Développement France-Comores

(PDFC). Ce programme voulu par les deux présidents avec 150 milliards d'euros au total, tend à accompagner les Comores dans la construction d'un avenir pour les populations, en matière d'éducation, de santé, d'emploi, de formation professionnelle et d'entrepreneuriat ».

Ainsi après ce lancement des travaux de l'école primaire publique de la coulée de lave, le lancement dans d'autres 5 écoles suivra dans les jours qui viennent. C'est dans ce sens que Naguib Darouèche, directeur de la société SCMPMC a précisé « ce projet est grandiose. Il y a beaucoup de travaux à entreprendre. Et plusieurs sociétés sont engagées pour les différents travaux. Moi on m'a confié les travaux de

cette école de la coulée et celle de Vouvouni. Les travaux de certaines écoles sont confiés à Super A ».

Ces travaux devront permettre aux milieux scolaires d'avoir les meilleurs standards environnementaux et climatiques. C'est-à-dire, avoir accès à l'eau, à l'assainissement, des bibliothèques, des espaces de sports aménagés et des moyens de sécurité et de protection. C'est dans cette logique de rénover les infrastructures que l'ambassadeur de France a également précisé que « le système d'apprentissage doit être également amélioré dans le but de former de bons citoyens. Il faut songer aux conditions d'apprentissage fournir le matériel adéquat autant pour l'élève que pour l'enseignant ».

Très ravi d'une telle ambition, le ministre de l'éducation nationale Djanfar Salim Allaoui s'est montré très disposé à suivre les chantiers sans cligner des yeux. « Ce projet contribue beaucoup au développement de l'éducation du pays. Car nous savons tous que certaines écoles publiques sont complètement détériorées. Donc nous ne pouvons que saluer un tel engagement de la France. Et dire que cet appui est nécessaire pour favoriser une éducation de qualité dans l'ensemble des trois îles », dit-il. Le ministre prévoit aussi que les lycées de Moroni, Fomboni, Mutsamudu et Domoni sont visés par le projet.

Kamal Gamal

PREMIÈRE ÉDITION DE LA CARAVANE DES ENFANTS TRISOMIQUES :

Des consultations gratuites dédiées aux enfants trisomiques

Consultations, soins, partage et joie, tout était au rendez-vous pour ensoleiller cette journée dédiée aux enfants trisomiques, dimanche dernier. Pour cette journée qui marque le début de l'histoire, l'association trisomie 21 Comores sollicite un appui du gouvernement pour une meilleure prise en charge des enfants.

L'Association Trisomie 21 Comores en collaboration avec l'hôpital El-Maarouf a organisé dimanche 13 février dernier la première caravane médicale au CHN El-Maarouf. Au total 56 enfants dont une majeure partie sont âgés de moins de 15 ans ont bénéficié de ces soins gratuits. Cette activité qui a mobilisé le personnel médical, a vu la présence de la pre-

mière magistrate de l'île de Ngazidja et du directeur du CHN El-Maarouf. Sur le terrain, la gouverneur de l'île de Ngazidja Sitti Farouata Mhoudine a salué cette belle initiative. « Cette journée est très importante pour ces enfants. Ils ont besoin des soins appropriés. Certes le pays n'a pas les ressources adéquates mais les efforts sont là. Et j'appelle les âmes charitables à apporter leur contribution à cette associations pour subvenir aux besoins de ces enfants », lance-t-elle dans la foulée.

De son côté, le directeur du CHN El-Maarouf, Nicolas M'madi, a précisé que la visite de la gouverneure est un soutien pour ces familles. « Nous espérons élargir ces caravanes dans les autres îles. Dans la durée, nous souhaitons qu'il



y ait un meilleur suivi médical, un accès aux soins pour faciliter la vie de ces enfants. Aujourd'hui, l'enjeu

c'est de rendre accessible les soins à ces enfants », précise-t-il.

Animée de bonne foi, la prési-

dente de l'association Trisomie 21 Comores, docteur Nassuria Mohamed Cheikh Yahya, mère d'un enfant trisomique a fait part des difficultés auxquelles fait face l'association, notamment le manque d'un siège pour accueillir ces enfants et ces mères dans le besoin. Et elle sollicite l'appui du gouvernement pour mieux accompagner ces enfants. « Depuis 2020 que nous travaillons au bien être de ces enfants, nous rencontrons des difficultés surtout le manque d'un espace d'accueil. Aujourd'hui, nous sollicitons leur appui, car chaque enfant mérite des soins et un bien être. Donc ces enfants doivent jouir de leur droit également », appelle-t-elle.

Andjouza Abouheir

PRIX DES PRODUITS DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

Le président de la CCIA d'Anjouan tire la sonnette d'alarme



Ali Fatah Ibrahim, président de la chambre de commerce d'Anjouan rappelle à l'ordre commerçants sur les prix anarchiques des produits de première nécessité. Selon lui, certains acteurs véreux profitent la crise pour abuser de la population. Il s'insurge contre une démission totale de l'autorité censée veiller au respect des prix.

Depuis quelques jours, on assiste à une montée en flèche des prix à la consommation à Anjouan. Chacun fixe son prix comme il veut et une grande majorité préfère ignorer l'homologation des prix. « C'est le petit consommateur qui endosse le poids au bénéfice des vendeurs non soucieux des plus vulnérables », souligne

Alifata Ibrahim, le président de la Chambre de commerce d'Anjouan. Les exemples sont nombreux. Le litre d'huile qui se vendait à 1000 FC en pleine crise de coronavirus, s'achète aujourd'hui à 1250 FC. Le sucre se vend aussi à 750 FC le kilo contre 400 fc chez certains. Pour le président de la chambre de commerce de l'île, il a lieu de rappeler que « nous enfonçons l'économie en tuant les plus petits. Ceux qui contrôlent les prix doivent jouer le gendarme de la petite famille victime ».

Pour certains commerçants, la question des prix est bien définie pour certains produits. Parfois les produits qui sont sous monopole de l'Etat se vendent au dessus de la normale. Dans les régions un peu reculées. « Cette brigade des

prix n'existe partiellement que dans les grandes villes », souligne un jeune de Koni sur les antennes de l'ORTC, en faisant savoir qu'un sac de riz se vendait à plus de 9000 FC. « Malgré les efforts de l'Onicor, le produit nous revient plus cher dans la marmite », ajoute-t-il.

Le cri d'alarme du président de la chambre de commerce d'Anjouan ne concerne pas seulement les produits importés. Il cite aussi le cas des produits vivriers locaux. « Arriver à acheter du manioc, de la banane ou du tarot, il faut avoir vraiment du fric dans son porte monnaie pour espérer remplir son panier », dit-il.

Nabil Jaffar

SOCIÉTÉ

Des femmes abandonnent leur boulangerie pour l'extraction de sable marin

La boulangerie artisanale de Hamavouna traverse une crise économique sans précédente. Certaines femmes travaillant dans cette boulangerie ont préféré l'abandonner et se lancer dans l'extraction du sable marin, pourtant prohibée.

Construite en 2019 par l'ONG Maecha dans le but de créer une activité génératrice de revenu pour améliorer les conditions économiques de certains ménages, la boulangerie artisanale de Hamavouna, village de la région de Djando à Mohéli, avait enregistré une forte croissance économique jusqu'en 2020. Néanmoins, la crise financière qui sévit dans le pays, a fortement impacté les activités de cette boulangerie artisanale.

Cette petite boulangerie qui



regroupe plusieurs femmes a du mal à se remettre debout. « Le peu qu'on gagne ici sert juste à acheter la farine. On n'arrive même pas à payer le gardien pourtant on avait même pensé mettre une clôture et aménager

la boulangerie » se plaint la gérante madame Hafidjoi Ali Mhadji.

Face à cette situation, certaines femmes découragées préfèrent malheureusement abandonner la pâtisserie en se lançant

dans une activité qui n'est autre que l'extraction du sable sur la plage de Hamavouna. Une décision dangereuse pour l'environnement côtier et pour les habitations elles mêmes, mais ces braves femmes disent ne pas avoir

le choix. « Je sais que l'extraction du sable n'est pas bon. D'ailleurs c'est interdit par la mairie de cette région mais on n'a pas le choix. La vie est tellement dure, ce deuxième travail nous servira à quelque chose vu que la demande de sable est toujours forte dans ce village mais aussi dans la région de Djando » se justifie Zakia Attoumane de Hamavouna.

Il convient de souligner que durant la crise aigüe de la covid-19, il n'y a pas eu un plan de relance des activités pour soutenir les petites entreprises afin de les remettre debout. Ce qui a causé des dégâts considérables dans la chaîne économique et sociale de ces petites entreprises.

Riwad

MANUTENTION AU PORT DE MORONI

Dr Mass: " Des négociations sont en cours pour renouveler le contrat "

Au cours d'un point de presse tenu au siège de la société de manutention du port de Moroni, le chargé de la communication de Moroni Terminal, balaie d'un revers de main la rumeur évoquant un probable départ du groupe Bolloré le mois mai prochain. Dr Mass affirme devant les journalistes que c'est la sérénité entre le gouvernement comorien et le groupe Bolloré Africa Logistic. Certes le contrat a expiré mais les négociations sont en cours pour une prochaine signature au mois de mars prochain.

Après avoir été signé en 2012 avec le gouvernement comorien, pour une durée de 10 ans, le contrat de Moroni Terminal demeure en vigueur jusqu'au mois de mai prochain. Avant que cette échéance ne soit échue, des négociations sont en cours pour parapher un autre contrat selon le chargé de communication de Moroni Terminal.

« Ceux qui disent que le groupe Bolloré va partir, ils se trompent. Ce sont des rumeurs infondées et moi je ne réponds pas à des rumeurs », lâche Dr Masse qui a appelé les journalistes à bien s'informer.


D'après lui, la population a besoin des vraies informations et non des rumeurs. Selon le conférencier, le groupe français fait partie des institutions qui croient avec fermeté à la vision du chef de l'Etat qui prône une émergence du pays à l'horizon 2030. « Des progrès ont enregistrés au port de Moroni et « personnes ne peut en dire le contraire », lance-t-il.

D'après lui, les négociations vont bon train entre les deux parties. « Le climat est favorable », précise-t-il. Selon lui, le gouvernement a sollicité d'ailleurs la construction d'un port en eau profonde et la société Moroni Terminal est dans l'attente des propositions du gouvernement sur cette nouvelle demande. Il révèle aussi que sur le nouveau protocole d'accord, il a été suggéré


un engagement de financer les études de faisabilité du projet d'agrandissement du quai du port de Moroni. Rappelons de Moroni Terminal, une filiale de Bolloré Africa Logistic avait remplacé Golfcom, une société des Emirats arabes unis dont le contrat de concession a expiré en 2012.

Ibnou M. Abdou





AVIS DE RECRUTEMENT



Le PNUDComores recrute 1**Volontaire des Nations Unies National(e)Assistant(e) Ressources Humaines et Administratif(ve)**.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont prié(e)s de prendre connaissance des termes de référence, et de **postuler en ligne** à partir d'ulien ci-dessous :

- **Poste VNU National(e) Assistant(e) Ressources Humaines et Administratif(ve)**.

<https://app.unv.org/opportunities/1683968727032064>
 Date de début de publication :**11 février 2022**
 Date limite dépôt des candidatures :**25 février 2022**

Remarques :

- Les candidatures féminines sont fortement encouragées et à compétences égales, les candidatures féminines sont privilégiées.
- Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s pour des entretiens seront contacté(e)s.

MÉDIAS

La radio et la télévision nationales désormais captées sur toute l'île de Mohéli

Depuis plus de 20 ans certaines régions à Mohéli comme celles des autres îles ne captent pas la radio nationale ni la télévision. Désormais presque toute l'île est arrosée. Le Directeur Général de l'ORTC a saisi cette opportunité pour féliciter les habitants de l'île de Djumbé Fatma pour cette opportunité qu'ils ont eue 4 mois seulement après sa nomination à la tête de ce média public.



La bonne nouvelle vient de tomber sur les régions lointaines de Fomboni où la radio nationale n'était pas captée depuis plus de 20 ans. Et on n'a même pas besoin d'abonner à Canal plus, selon Abbasse Mhadjou le Directeur général de l'ORTC, pour voir les images de la TNC. Le Directeur opérationnel de l'ORTC Valéry Hidari, est en mission de travail depuis une semaine à Mohéli pour la mise en place d'un système permettant aux habitants de l'île de capter la radio partout où ils se trouvent.

Accompagné de deux techniciens, ces chevrons du domaine médiatique ont installé un émetteur de 500w à Hairaha afin d'élargir la

couverture. Cet émetteur d'une valeur de plus de 3 millions de francs comoriens arrive à arroser les quatre coins de l'île sur la fréquence 88.5 fm, soit du village de Miringoni à Itsamia en passant par Fomboni, mais aussi une partie de la région de Mledjelé. Ce qui n'était pas le cas précédemment car la Radio Comores se limitait juste dans la capitale.

« L'installation de cet émetteur va permettre une large couverture de la radio nationale, je pense que même la partie Sud de l'île d'Anjouan arrive aussi à la capter.

Maintenant l'information sera partout » se glorifie le directeur opérationnel. Cette même équipe s'est également battue pour la couverture de la télévision nationale. Grâce aux pylônes installés à Wanani et à Nioumachoi, la ville de Wanani ainsi que la région de Mledjelé captent la télévision nationale avec une simple antenne analogique, pas besoin de Canal plus.

« Maintenant je suis rassuré car à part les réseaux sociaux, je saurai ce qui se passe dans le pays. Dans notre zone cela fait des lustres qu'on n'a pas entendu Radio Comores. Or

ce n'est pas tous le monde qui a accès à la télévision dans son ménage » explique Soyfi Bacar, un habitant d'Itsamia. Cette nouvelle vient à point nommé car elle coïncide avec la journée internationale de la radio célébrée le 13 février. « La radio reste le média le plus accessible partout et à n'importe quel moment » soutient le Directeur général de l'ORTC qui n'a pas manqué de féliciter les habitants de Mohéli de cette nouvelle opportunité.

Riwad

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Un réfugié d'origine sénégalaise amputé des deux jambes L'ONG OCD- FederalitudeSuisse à son chevet lance un SOS

Joseph, le réfugié d'origine sénégalaise de par sa mère, et rwandaise de par son père, détenu dans les geôles de la prison de Didimoticho, en sort amputé des deux jambes après 14 jours de détention. Lors d'une traversée de la frontière grecque en provenance de la Turquie, Joseph et un jeune compatriote sont appréhendés pour défaut de visa et séjour illégal. C'était en 2005 dans un hiver glacial. Ils se retrouvent les pieds engourdis puis enflés, titubant. Ils sont cueillis le 18 décembre par la Police à 19 h et jetés sans ménagement en taule dans cet état pitoyable et malgré les plaintes, perdant l'usage de leurs membres. Car le mal va empirer après une semaine sans soins adéquats. Le 31 décembre, Joseph se fait évacuer à l'hôpital sous escorte suite à un coma. Les médecins constatent des ganglions et une septicémie et se voient contraints de lui couper les jambes et deux de ses doigts.

Joseph a obtenu un titre de séjour en Grèce et rallié la Suisse depuis le 24 janvier dernier, espérant trouver ici un soutien et réconfort moral dans ce pays respectant les droits humains, mais aussi un appui de la communauté sénégalaise. Cette dernière contactée par l'ONG OCD Federalitude Suisse au chevet de de l'athlète amputé, se mobilise pour lui venir en aide. Joseph Mbeki, ressortissant sénégalais, est dans le désarroi et a un besoin d'urgence de béquilles pour pouvoir se déplacer. Mme Karima SandiaBoina s'est investie pour lui trouver un fauteuil roulant en location d'une durée de trois mois.

En guise de rappel, Joseph a pratiqué l'athlétisme et la natation, avant de devenir maître nageur, un clin d'oeil à ses anciens amis sportifs et des sponsors afin de lui apporter un secours mais à toutes autres structures sensibles à sa situation de le sponsoriser afin qu'il puisse acheter ses prothèses orthopédiques. Dès lors que ses prothèses actuelles ne sont pas adaptées à sa situation actuelle (ses prothèses pèsent 38 kg) et Mbeki pèse 58 kg. Il doit donc porter tout ce poids des

prothèses sur lui .

La présidente de l'OCD-Federalitude Suisse, Karima Sandia se démène avec ses propres moyens pour lui offrir le minimum vital avec un apport conséquent de la communauté comorienne, marocaine et libanaise vivant à Genève. Elle a alerté l'autorité consulaire afin de pouvoir lui apporter le soutien nécessaire. Par ailleurs, les ressortissants sénégalais résidant en Suisse, par le truchement de leur association (le Collectif des Sénégalais de la Diaspora), se sont mobilisés, promettant de lui apporter toute l'assistance idoine afin de lui permettre de vivre dignement en Suisse et l'aider dans les démarches administratives et juridiques. Le vice président de la CSD (Communauté Sénégalaise de la Diaspora) Ibrahim Diop très sensible à sa situation , après une prise de contact, il a mobilisé plusieurs personnes bienveillantes disposées de lui octroyer un cadre de vie adapté et décent.

L'OCD «l'Organisation pour la Cohésion du Droit et du Développement», Federalitude Suisse évoluant dans l'humanitaire, fondée en 2003, par la franco-comorienne Karima BOINA, citoyenne suisse, assiste les réfugiés dans le besoin, surtout en déshérence, vivant avec un handicap, pour un accompagnement en soins palliatifs comme c'est le cas chez Joseph, L'OCD intervient dans tous les secteurs où sévit la précarité avec comme cibles des personnes âgées de 0 à 97 ans et sans exclusive. Il est à préciser que l'ONG OCD Federalitude Suisse est en autofinancement et en autogestion. D'ailleurs, l'Ong sollicite les contributeurs dans l'humanitaire afin de mener à bien sa noble mission. Pour vos dons, autres apports, prendre contact avec l'Ong OCD Federalitude Suisse Chemin de Maisonneuve 12 i -1219 Châtelaïne. Téléphone 0041786951710 – Email sandiakarima@yahoo.fr



Sénégalais amputé.

BOURSIERS DU MAROC :

« Aucune agence de voyage n'a le monopole des billets »

Les étudiants devant aller poursuivre leurs études académiques au Royaume du Maroc craignent de se retrouver dans une situation similaire à celle de l'année dernière où ils étaient « obligés » de payer leurs billets d'avion auprès d'une agence de voyage sises au sud de la capitale. Cette année, le ministère de l'Éducation met les points sur les i avant qu'il ne soit trop tard : « Chaque étudiant a le droit d'acheter son billet auprès de l'agence de son choix ».

Chat échaudé craint l'eau froide. Les étudiants devant aller poursuivre leurs études au Maroc n'ont pas oublié les acrobaties auxquelles ont été soumis leurs ainés de l'année précédente. Ces derniers étaient « contraints » de ne payer leurs billets qu'auprès d'une agence de voyage sise au nord de la capitale. Une décision qui avait suscité des vives polémiques, le ministère de l'Éducation étant resté silencieux jusqu'à la dernière minute. Cette année, encore, les boursiers du Royaume chérifien en voient l'ombre et pour cause. Un SMS envoyé le week-end dernier par Comores Telecom avec la

signature de ladite agence invite les boursiers à se rapprocher des services de cette dernière « pour organiser [leur] départ ». De quoi ressusciter des mauvais souvenirs.

« Chaque étudiant a le droit d'acheter son billet auprès de l'agence de son choix pour faire son voyage vers le Maroc », a indiqué une source autorisée du ministère de l'Éducation nationale. Notre interlocuteur rappelle volontiers cette note de l'année dernière. Ce document sorti tardivement pour venir à bout des polémiques indiquait en effet que « le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche scientifique, de la formation et de l'insertion professionnelle porte à la

connaissance de l'ensemble des étudiants titulaires d'une bourse d'études étrangères qu'ils sont entièrement libres de retenir l'agence de voyage de leur choix pour organiser leurs voyages à destination du pays d'accueil ».

Selon notre interlocuteur, « cette note est toujours en vigueur. Elle n'a jamais été dérogée. Aucune agence de voyage n'a le monopole des billets ». Pour rappel, l'année dernière les étudiants qui partaient au Maroc ont dû payer jusqu'à 1300 euros de billets pour un aller simple. Cette année, la fin du monopole ne peut que leur apporter une bouffée d'air frais.

Nassuf Ben Amad

Prières aux heures officielles Du 11 au 15 Février 2022

Lever du soleil:

06h 04mn

Coucher du soleil:

18h 38mn

Fajr : 04h 53mn

Dhouhr : 12h 25mn

Ansr : 15h 52mn

Maghrib: 18h 40mn

Incha: 19h 54mn



COUPE DES COMORES 2022

Gombessa Sport et Onze Fusées en finale à Ndzuanani



Tombeur d'Étoile d'Or aux buts, Onze Fusées a rejoint Gombessa Sport en finale de la phase régionale de la Coupe des Comores à Ndzuanani.

Onze Fusées créé la surprise en éliminant Étoile d'Or, leader du championnat à Ndzuanani, hier au Stade de Hombo. Menée au score depuis la 16ème minute, la formation d'Ongoni revient à égalité (1-1) en fin de rencontre avant de l'emporter 5-4 aux

tirs aux buts.

Les Bleus de la région de Bambao rejoignent en finale Gombessa Sport. Ce dernier a validé son ticket samedi en s'imposant 2-0 face à Ngazi Sport. À Mwali, Fomboni FC file en demi-finale après sa victoire dimanche contre Ouragan Club (1-0, Sadad). Les deux finalistes régionales de l'île prendront part à la phase nationale 2022 de la Coupe des Comores, prévue du 12 au 22 juin.

Boina Houssamdine



COMITE D'ORGANISATION DU VOTE (COV)

NOTE D'INFORMATION N°2022-001-SNJC/COV

À l'attention de tous les journalistes, Membres du Syndicat national des journalistes aux Comores(SNJC)

Il est porté à la connaissance des journalistes, membres du Syndicat, que le processus relatif à l'élection du président et des nouveaux membres du bureau du Syndicat national des journalistes aux Comores (SNJC) a été lancé à l'issue de l'Assemblée Générale du 10 février 2022, suivant le calendrier ci-dessous :

- Dépôt des candidatures : du mardi 15février au 20février à minuit
- Dépouillement des dossiers et publication de la liste provisoire des candidats : le 21février
- Recours des candidats : Du 22 au 25février (9h à 12h)
- Publication de la liste définitive des candidats : le 26 février
- Période de la campagne : du 26 février au 2 mars
- Election du président et des nouveaux membres du bureau du syndicat : le 3 mars de 8h à 14h, salle de conférence du CNPA
- Proclamation des résultats : le 3 mars à 15h, salle de conférence du CNPA
- Recours des candidats : du 3 au 5 mars, salle de conférence du CNPA (9h à 12h)
- Investiture et installation officielle du nouveau bureau du syndicat : le 8 mars, salle de conférence du CNPA

Le Comité d'organisation du vote (COV) rappelle l'ensemble des membres du SNJC que le dossier de candidature doit être composé de :

- Une lettre de demande manuscrite détaillant les motivations de la candidature ainsi que des éléments sommaires du projet de mandature. La lettre peut

être écrite en ShiKomori, en français ou en arabe

- Une copie de la carte de presse professionnelle
- Un curriculum vitae actualisé
- Une attestation signée par le directeur général du media employeur
- Une copie de la carte de membre du SNJC
- Une copie de la carte d'identité nationale
- Deux photos d'identité récente
- Une copie de la carte d'identité de l'assesseur/représentant du candidat
- Un frais symbolique de 500 francs

Le dossier de candidature doit être mis sous une enveloppe scellée et remis à Mme Naida Ahmed Djaffar, secrétaire générale du Comité d'organisation du vote (COV) au plus tard le 20février à minuit. Le règlement du vote sera communiqué à tous les membres du syndicat avant le jour de l'élection.

Le Comité :

- M. ABDILLAH SAANDI KEMBA, Président
- Mme NAIDA AHMED DJAFFAR, Secrétaire Générale
- M. OUBEIDILLAH M'CHANGAMA, Responsable des opérations

Pour large diffusion

Pour large diffusion

Moroni le 15 février 2022